

# PLAN

## I - INTRODUCTION

## II - DEVELOPPEMENT

### Chapitre 1 : GENERALITES

1.2 - Définition

1.2- Mission et objectifs

### Chapitre2 : LE METIER DE COMPTABLE

2.1- Le comptable

2.1-1 : Description

2.1-2 : Qualités requises

2.1-3 : Aptitudes d'un comptable

2.2- Les formations

2.2-1 : En France

2.2-2 : A Madagascar

2.3- Les principes

2.3-1 : Principe de régularité

2.3-2 : Principe de sincérité

2.3-3 : Principe de permanence et de méthode

2.3-4 : Principe de non compensation

2.3-5 : Principe de prudence

2.3-6 : Principe d'indépendance de l'exercice

2.4- Le plan comptable général

2.4-1 : Définition

2.4-2 : Principe

2.4-3 : Les règles

### Chapitre 3 : ANALYSE DU METIER

3.1 -Avantage du métier

3.2 -Problèmes

3.3 -Suggestions

## III - CONCLUSION

## IV - REFERENCES

## I-INTRODUCTION

Notre exposé portant sur le «METIER DE COMPTABLE » a pour objectif de montrer les réalités inhérents à cette fonction délicate en métier de « finances » Nous avons choisi ce thème car étant dans la filière Finances et Comptabilité, il est utile de connaître ce métier dans son ensemble. Il est alors nécessaire d'illustrer ce métier en trois grandes parties : Premièrement, généralité sur ce qu'est la comptabilité. Deuxièmement le métier de comptable proprement dit et finalement, l'analyse de ce métier

## **II- DEVELOPPEMENT**

### Chapitre 1 : GENERALITE

#### 1.1 Définition

Le comptable c'est celui qui vérifie l'enregistrement des données commerciales ou financières afin d'établir le compte d'exploitation nécessaire à la bonne gestion de l'entreprise. Dans les petites et moyennes entreprises, il est parfois chargé aussi du suivi des clientèles.

#### 1.2 Missions et objectifs

Le comptable a comme mission :

- D'être responsable de la tenue courante des comptes en comptabilité générale et parfois de l'analytique.
- De rassembler, coordonner et vérifier les données comptables
- D'établir régulièrement et présenter sous forme normalisée les documents comptables légaux : bilan annuel, compte de résultat et toutes les informations ponctuelles demandées par la direction (situations mensuelles, trimestrielles...)
- Avoir à analyser une situation comptable
- D'exercer des activités de type financier (trésorerie), fiscal (calcul d'impôts, déclaration...) ou social (salaire, bilans)
- De déterminer les centres de profits et établir des prévisions budgétaires ainsi que des procédures de contrôle.

L'objectif du comptable est de garantir l'équilibre et la conformité avec la législation et les règles de la comptabilité.

## Chapitre 2 : LE METIER DE COMPTABLE

### 2.1 Le comptable

#### 2.1.1 Description

Le métier de comptable s'exerce de façon variée selon la taille, l'organisation de l'entreprise et l'importation de l'équipe encadrée. L'activité est polyvalente dans les petites ou moyennes entreprises qui peuvent comporter un poste de comptable unique. Elle se spécialise et se hiérarchise au fur et à mesure que la taille de l'établissement augmente. Il existe aussi des postes très polyvalents de comptable unique dans de très petites unités. Les outils informatiques spécialisés sont très largement utilisés.

En outre, le comptable peut être généraliste ou spécialiste et ce, selon la taille de l'entreprise ou du cabinet qui l'emploie. Dans les deux cas, sa mission est de rendre compte de l'état de santé de la structure et d'en informer l'administration et les différents partenaires. Le respect des délais est primordial à ce poste. Le volume de travail augmente en conséquence durant les périodes critiques ou tout retard se traduit par une pénalité financière

#### 2.1.2 Qualités requises et connaissance d'un comptable

Un bon comptable doit :

- ✓ Maitriser les chiffres et les procédures
- ✓ Faire preuve de rigueur
- ✓ Doit avoir un goût prononcé pour la communication
- ✓ Avoir une bonne connaissance de l'entreprise
- ✓ Faire preuve d'innovation
- ✓ Avoir le sens de l'initiative

#### 2.1.3 Aptitude d'un comptable

Le métier de comptable n'est pas une simple profession. Cela demande beaucoup de chose au niveau de la mentalité pour ce cas il faut avoir :

- De l'organisation et rigueur
- D'être capable à argumenter les décisions
- Respecter les délais
- De l'autonomie
- De la discrétion, respect et confidentialité

## 2.2 les formations

Devenir comptable ou expert comptable est un long chemin à faire. C'est pour cela, que nous avons besoin de formation. Mais cette formation n'est pas la même pour chaque pays. Sur ceux, il est nécessaire de prendre l'exemple de la France et de Madagascar

### 2.2.1 En France

L'emploi nécessite une formation de niveau bac+2 en

- BTS comptabilité et gestion
- DVT Gestion des entreprises et des administrations

Mais l'emploi nécessite aussi un niveau bac+4 et plus si nous voulons être un expert comptable. Pour cela, il faut aller dans les universités comme MSTCF, MST, MSG ; puis continuer les études dans les écoles spécialisées comme l'école de commerce pour avoir les diplômes : DPECF, DECF, DESCF.

### 2.2.2 A Madagascar

Pour le cas de Madagascar, le comptable nécessite d'avoir le bac+2 au minimum.

Mais sinon, s'il veut approfondir sur ce métier, il faut d'abord réussir aux concours d'entrée pour avoir le diplôme DESCF ou DESCA (délivré par l'INSCAE). Puis faire

un stage pendant 3 ans dans un cabinet. Pour finir, il faudra réussir aux examens de mémoire, test écrit pour 7h et examen oral pour avoir le DIPLOME DEC (Diplôme d'Expert Comptable)

## 2.3 Les principes

### 2.3.1 Principe de régularité

L'article L 123-23 du code de commerce prévoit que « La comptabilité régulièrement tenue peut être admise en justice pour faire preuve entre commerçant pour fait de commerce »

### 2.3.2 Principe de sincérité

Selon l'article 120-2 « la comptabilité est conforme aux règles et procédures en vigueur qui sont appliquées afin de traduire la connaissance que les responsables de l'établissement des comptes, ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés »

### 2.3.3 Principe de permanence et de méthode

L'extrait de l'article L123-17 du code du commerce affirme : « A moins qu'un changement exceptionnel n'intervienne dans la situation du commerçant, personne physique ou morale, la présentation des comptes annuels comme des méthodes d'évaluation retenues peuvent être modifiées d'un exercice à l'autre »

### 2.3.4 Principe de non compensation

D'après l'article L123-19 du code du commerce : « les éléments de l'actif et de passif doivent être évalués séparément. Aucune compensation ne peut être opérée encore entre les postes d'actif et du passif du bilan ou

entre les postes de charges et de produits du compte de résultat »

### 2.3.5 Principe de prudence

Pour l'article L123-20, on peut dire : « les comptes annuels doivent respecter le principe de prudence. Pour leur établissement, le commerçant, personne physique ou morale, est présumé poursuivre ses activités »

### 2.3.6 Principe d'indépendance de l'exercice

Dans l'article L123-21, « Seuls les bénéfices réalisés à la date de clôture d'un exercice peuvent être inscrits dans les comptes annuels »

## 2.4 Le plan comptable (PCG)

### 2.4.1 Définition

Le plan comptable regroupe un certain nombre de principes, de règles d'obligations et de recommandations constituant la déontologie comptable. Le plan comptable général permet la normalisation comptable qui a pour objet :

- L'amélioration de la comptabilité par une meilleure compréhension et contrôle
- La comparaison des informations comptables dans le temps et dans l'espace
- L'élaboration de statistiques économiques et sociales

### 2.4.2 Principe

Toute entreprise effectue des travaux comptables et extracomptables sur une période comptable de 12 mois appelé

« exercice » ; coïncidant ou pas avec l'année civile, pour dégager le résultat et présenter la situation à la fin.

Avec ou sans activité, l'entreprise doit tout de même tenir sa comptabilité pour la continuité de l'exploitation. Au terme d'un exercice, elle doit effectuer des travaux d'inventaires pour déterminer le résultat de toutes les opérations

Les méthodes et les documents de synthèse en comptabilité d'un exercice à l'autre, doivent être présentes de la même manière pour suivre les informations comptables dans le temps et dans l'espace. Tout changement doit être justifié.

Chaque exercice est indépendant de l'autre, qui doit faire apparaître le résultat périodiquement, clôturer puis ouvrir les comptes. Toute compensation de compte entre charges et produits, ou actif et passif, est interdite quelque soit le compte.

#### 2.4.3 Les règles

**Prudence** : la comptabilité ne doit pas laisser aucune incertitude sur les risques d'erreurs ou de malversations

**Régularité** : Les comptables sont astreintes au respect des procédures édictés par le plan comptable général.

**Sincérité** : Les comptables, gestionnaires et dirigeants doivent être de bonne foi sinon ils risquent même la prison.

### Chapitre 3 : ANALYSE DU METIER

#### 3.1 Avantage du métier

Le métier de comptable offre des solutions de gestion de l'entreprise réputées qui intègrent les données comptables, opérationnelles et bancaires ainsi qu'une suite d'outils permettant aux experts comptables d'accélérer et de simplifier



leur missions et la production d'états financiers professionnels. Avec cela, on peut compter sur une suite d'outils ainsi qu'une équipe de support et de formation dédiée à votre performance.

A part cela, c'est aussi un métier omniprésent dans le monde des entreprises, chaque entreprise emploie une ou plusieurs comptables, le nombre des comptables employés varie selon la dimension et la stratégie financière de l'entreprise. Une société de grande taille peut employer une équipe de plusieurs comptables présidée par un chef comptable

### 3.2 Les problèmes du métier comptable

Le travail de comptable n'est pas un travail que l'on peut prendre à la légère. Il peut rencontrer beaucoup de problèmes.

- D'abord, cette profession n'admet ni rature ni gommage ni blanco dans les documents comptables. Donc les erreurs ne sont pas admises.
- A part cela, un comptable risque d'aller en prison s'il ne fait pas légalement son travail. En effet, vu que certains comptables sont chargés de la gestion financière, ils peuvent facilement faire le détournement de fonds.
- Et enfin, l'un des problèmes à citer aussi, c'est qu'il doit garder des secrets professionnels c'est-à-dire concernant l'entreprise. C'est pour cela que les comptables ne bavardent pas trop.

### 3.3 Les suggestions

Pour remédier aux problèmes du métier comptable, premièrement un comptable doit avoir les aptitudes requises d'un bon comptable ; c'est-à-dire qu'il doit être prudent pour

éviter les erreurs et que tout doit être claire et nette. Mais si dès fois les erreurs se présentent c'est-à-dire que si les soldes de comptes ne se coïncident pas, des cabinets d'audite peuvent aider l'entreprise à la réalisation de ces opération comptable.

Ensuite, un comptable doit aussi être de bonne foi. Il ne doit pas avoir une arrière pensée comme « voler ».Donc nous avons besoin d'une personne honnête.

Pour finir, il est aussi nécessaire d'avoir, une personne que l'on peut toujours faire confiance à la place de un comptable. Ainsi, il doit être discret sous prétexte que la fuite d'information sera utile pour les concurrents.

### . III CONCLUSION

Au terme de notre exposé, nous tenons à souligner les différentes remarques suivantes. Tout d'abord, il faut savoir que pour être comptable, beaucoup d'étape sont à franchir tels que l'on a vu au développement .Ensuite, le métier de comptable requiert la précision et clarté dans nos écritures comptables sans quoi le métier dans son ensemble n'a pas lieu d'être. Finalement, nous tenons à rappeler que «l'on excelle que dans un métier qu'on aime » c'est pourquoi, nous espérons que cette étude suscitera des vocations de comptable car notre formation en « finances et comptabilité » à susciter des personnalités auprès de ce métier.

## IV REFERENCES

-Internet « le métier de comptable » (Google)

-Chistian Alphonse RAZAFIMBAHINY : « PRINCIPES DE GESTION d'ENTREPRISE », « Gestion Comptable »Page 09

-Cabinet d'Audit NPNM : « Expert Comptable » Madame VAOHANGY RATEFINJATOVO.